

Les soins à une personne polyhandicapée

Quelques ajustements raisonnables suffisent

Un patient polyhandicapé a les mêmes droits qu'une autre personne. Quelques recommandations sont faites au personnel soignant pour qu'il puisse lui prodiguer des soins adaptés, dans le respect et la dignité.

Texte: Séverine Lalive Raemy

Vous êtes infirmière à l'hôpital et votre collègue des urgences vous annonce l'entrée d'un patient.

Une vignette clinique

Charles M.*, 37 ans, polyhandicapé, est hospitalisé pour d'importantes difficultés respiratoires. Il présente les problèmes suivants: infirmité motrice cérébrale avec mutisme, spasticité, épilepsie. Il a une dysphagie d'étiologie neurologique. Il a fait de multiples épisodes thrombotiques artériels et veineux, non anti-coagulés en raison de saignements

digestifs à répétition. Il souffre d'une carence en fer avec anémie et d'une bronchopneumonie d'aspiration. Il a également des diarrhées.

Bref rappel

Le polyhandicap est un handicap avec d'importantes limitations physiques et une déficience intellectuelle. La personne polyhandicapée présente souvent des atteintes sensorielles qui entraînent une restriction importante de son autonomie et de ses possibilités de communication. Cependant, ses capacités émo-

tionnelles sont très souvent préservées; il ne faut donc pas sous-estimer sa capacité de compréhension et de perception. Il en va de même pour tous les patients avec un handicap mental.

Premières réactions

Vous pensez que vous ne savez pas comment faire avec un tel patient; vous avez peur de faire faux. Vous préféreriez qu'une collègue s'en occupe. La situation vous semble compliquée, vous n'avez pas été formée à prendre en charge les personnes polyhandicapées. Votre réaction est compréhensible, mais elle est contraire au code de déontologie de l'infirmière. Ce genre de réaction débouche sur le constat suivant de l'OMS: les personnes en situation de handicap ont quatre fois plus de risques d'être mal soignées, trois fois plus de risques de se voir refuser les soins et deux fois plus de risques d'être soignées par des personnes qui n'ont pas les compétences requises pour le faire. Or, vous l'ignorez peut-être mais vous avez les compétences pour le faire. Il ne vous manque que quelques clés de compréhension.

Le mode de communication à découvrir rapidement

Lorsqu'une personne polyhandicapée est hospitalisée, il convient de respecter essentiellement le principe de dignité. Adressez-vous directement à la personne dans un langage simple et clair. Celle-ci comprendra ce qu'elle peut, mais le ton de votre voix sera rassurant pour elle et pour vous-même. Consultez, si elle existe, la fiche d'admission d'une personne handicapée utilisée au sein de votre institution, par exemple la fiche d'admission Handicap des Hôpitaux universitaires de Genève



Anne-Chantal Héritier

L'hospitalisation d'une personne polyhandicapée nécessite l'attention particulière des soignants.

(FAH HUG), pour identifier rapidement le mode de fonctionnement de votre patient. Le fait de savoir comment celui-ci communique vous simplifiera la vie. Cherchez à savoir comment le patient montre son accord ou son désaccord. Avec les yeux, un hochement de tête, une grimace spécifique? À partir de là tout devient plus simple, il vous suffira de poser des questions fermées pour que le patient puisse répondre par oui ou par non. La capacité de compréhension de la personne est encore trop souvent sous-estimée par les soignants. Assurez-vous que la personne a ses moyens usuels de communication, par exemple si elle dit oui en levant les yeux et non en regardant vers le bas; utilisez



Les attitudes de défi sont souvent les seuls moyens d'exprimer un problème somatique douloureux.



aussi des pictogrammes ou des fiches pour aborder des questions en lien avec la santé de manière simple, par exemple ceux qui se trouvent sur santebd.org ou en utilisant éventuellement la tablette personnelle du patient avec une voix de synthèse; recourez à un traducteur en langage des signes si nécessaire. Si le patient ne peut répondre à vos questions, cherchez la réponse auprès de ses proches. Le temps perdu à obtenir ces informations vous fera gagner du temps plus tard. Adaptez-vous au patient plutôt que d'attendre qu'il s'adapte à vous et à vos procédures de travail.

Le consentement, un principe

Le consentement relève des droits fondamentaux d'une personne. Il doit être obtenu de manière systématique. Le soignant le recueille à l'aide de moyens de communication adaptés. Il faut d'abord se rappeler que la capacité de discernement d'une personne peut être présente même si celle-ci est sous curatelle et polyhandicapée. Si sa capacité de discernement est manifestement absente, faites alors appel au représentant légal qui est aussi en général le curateur de soins. Si vous n'obtenez pas

le consentement aux soins de votre patient, vous risquez de rencontrer des problèmes de comportement.

Mieux décrypter la douleur et le comportement

Le comportement est souvent le seul moyen pour la personne avec un handicap mental de communiquer avec les soignants. Vous découvrirez que votre travail sera facilité si vous apprenez à lire le langage corporel, non verbal de votre patient. Il vous suffit alors de rassurer ce dernier en lui expliquant lentement et simplement chacun de vos gestes pour ne pas le surprendre ni l'effrayer. Les comportements de défi ou les troubles du comportement sont souvent les seuls moyens pour la personne polyhandicapée d'exprimer un problème somatique douloureux. Devant toute apparition ou aggravation du trouble du comportement, pensez d'abord à exclure un problème somatique douloureux. Il suffit souvent de donner un antidouleur adapté pour que le comportement s'atténue ou disparaisse. Mais, tant que la cause de la douleur n'est pas traitée, le comportement va réapparaître. N'oubliez pas de prévenir la douleur induite par les soins grâce à un mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote (MEOPA) ou à un anesthésiant local. Les comportements stéréotypés, comme les balancements et les bruits répétitifs sont généralement une manière de gérer le stress. Respectez-les. Et veillez à ce que l'environnement que vous proposez soit le plus calme possible, peu bruyant et avec une lumière douce.

Des précautions à prendre

Les patients avec un handicap mental présentent très souvent des symptômes cliniques atypiques des maladies. Certains n'ont pas une représentation mentale claire de leur schéma corporel, d'où le risque que leur douleur soit surtout exprimée par des comportements. Il est donc préférable d'administrer un antalgique adapté afin d'exclure un état douloureux et pouvoir faire les examens nécessaires, au lieu d'administrer un antipsychotique (Aubin P.A., et al., 2020). Si le patient doit passer de nombreux examens, regroupez-les et programmez si nécessaire une anesthésie. Mettez-le en début ou fin de consultation et prévoyez peut-être une double consultation car ces patients prennent plus de temps (Mencap, 2008).

Et vous voilà face à Charles M.

Maintenant comment allez-vous prendre en soin Charles M.? Restez vous-même, adressez-vous directement à lui par des

Récapitulatif

Six points à intégrer

Voici quelques ajustements raisonnables qui faciliteront les soins à une personnes polyhandicapée:

- Renseignez-vous sur le mode de communication de la personne et sur son fonctionnement; centrez-vous sur ses capacités et non sur ses déficits; utilisez des supports à la communication.
- Respectez ses habitudes et adaptez-vous à elle; soyez attentif aux signes non-verbaux pour obtenir son consentement lors des soins.
- Recherchez les symptômes cliniques atypiques et identifiez rapidement un changement de comportement qui parlerait en faveur d'un état douloureux.
- Prévoyez du temps supplémentaire.
- Souvenez-vous que la personne polyhandicapée a exactement les mêmes droits que vous (Nations-Unies, 2006).
- Pour terminer, n'oubliez pas de solliciter les proches comme soutien et conseil pour identifier ses besoins (Blair, 2011).

mots simples, informez vos collègues que vous aurez besoin de temps et de calme pour votre patient. Ces ajustements raisonnables (voir aussi encadré ci-dessus) vous permettront de construire une relation de soins riche et fructueuse avec votre patient handicapé. Ils feront diminuer les obstacles rencontrés par cette population vulnérable qui l'empêchent de recevoir des soins de qualité.

*Nom fictif

L'auteure

Séverine Lalive Raemy est maîtresse de conférences, filière Soins infirmiers, à la Haute école de santé à Genève. severine.lalive-raemy@hesge.ch.



Les références en lien avec cet article peuvent être consultées dans l'édition numérique sur www.sbk-asi.ch/app